

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-HILAIRE-DE-COURT

La municipalité vous invite à venir partager un moment convivial à l'occasion des vœux le vendredi 18 janvier 2019 à 18h30 au centre intercommunal de culture et de loisirs

Décembre 2018

SOMMAIRE

L'EDITO DU MAIRE.....	p 3-4
LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES.....	p 5
RÉTROSPECTIVE ANNÉE 2018.....	p 6
LES TRAVAUX.....	p 7-8
INTERNET ET VOUS.....	p 9
ASSAINISSEMENT.....	p 10
INFORMATIONS DIVERSES.....	p 11
MESSAGE DE LA GENDARMERIE.....	p 12
INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY..	p 13-15

L'EDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

Chers habitants,

L'actualité du moment

- La vie de notre commune s'inscrit dans notre territoire national mais également dans le mouvement mondial qui touche l'ensemble des habitants du monde. Ainsi, nous traversons des changements économiques avec la mondialisation du commerce, la non redistribution vers le peuple des richesses produites par le travail, les changements de mentalités autour du rapport entre les femmes et les hommes, les grands problèmes mondiaux avec les guerres qui entraînent l'arrivée de migrants. À plus grande échelle encore, nous sommes confrontés à un point de non-retour face aux bouleversements climatiques qui arrivent à grands pas, c'est une réalité. Nous le voyons bien, cela se traduit par des inégalités grandissantes, poussant ainsi à la rupture du dialogue et au repli sur soi.

- Les revendications sociales portées par une partie de nos concitoyens je les partage. Les besoins sont énormes : Entre autres, besoin de justice sociale, de justice fiscale, d'égalité, d'accéder à un emploi et d'en vivre grâce à une rémunération décente, cela vaut aussi pour nos aînés qui après une vie de travail, perçoivent trop majoritairement une retraite bien maigre. Il faut rapidement apporter une réponse politique sociale et fiscale juste et forte à l'ensemble de nos concitoyens. Récemment, les réponses apportées par le Gouvernement sont loin d'être suffisantes.

C'était prévisible !

L'érosion des marges de manœuvre des collectivités s'installe. En cause ? La baisse des dotations de l'État, avec mes collègues Maires nous n'avons cessé de pointer du doigt la mise en œuvre de cette mécanique funeste et infernale qui a fait perdre au bloc communal 13 milliards d'euros. 13 milliards d'euros qui manquent violemment à nos collectivités, autant de milliards absents des budgets de l'ensemble de nos services publics et qui crée un déséquilibre grandissant dans nos ruralités. Je veux rappeler que le budget des collectivités territoriales ne pèse en rien dans le déficit chronique de l'État, car il est interdit aux collectivités de présenter et voter un budget en déséquilibre de dépenses et recettes. Notre système ne fonctionne plus. Il est résolument en panne, pas en marche !

2018 dans notre belle commune ce territoire que nous aimons,

Cette année 2018 a été marquée par différents projets dans des domaines très divers, mais ils ont tous un point commun qui est celui de la vision d'une commune dynamique. Plusieurs investissements étaient d'une absolue nécessité à cause d'une vétusté déjà bien entamée et d'autres ont été envisagés pour créer un avenir préparé et ouvert. D'autres projets n'ont pas encore vu le jour parce que comme l'a écrit le grand peintre Nicolas Poussin, « *Ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine d'être bien fait.* »

Vie pratique internet

Ainsi, notre action s'est focalisée pour faire arriver la fibre optique jusqu'au répartiteur, ce que nous souhaitions depuis longtemps.

Le commerce

Faciliter l'installation et améliorer l'existant des commerces dans notre commune.

Action sociale

Notre CCAS est en constante sollicitation. Cette année encore, nous avons soutenu et amplifié nos actions.

Environnement et développement durable

L'arrêt total des pesticides, nous avons mis l'accent sur la préservation et le traitement mécanique de l'environnement et des espaces publics.

Aménagement du territoire PLUI-H (Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat)

Le lancement de cette démarche est l'occasion de définir avec les habitants du territoire un projet global d'aménagement et de développement à l'horizon des 15 prochaines années et de fixer des règles générales d'utilisation du sol et de construction sur l'ensemble des communes. D'autre part, l'intercommunalité nous a permis de mutualiser certains services et ainsi de réduire certains coûts de fonctionnement.

Éducation et jeunesse

La commune est très investie dans l'éducation de nos enfants à travers l'école et la mise en place des moyens nécessaires eu à cet égard en collaboration avec les enseignantes.

Culture, sport et loisirs

Le tissu associatif de notre commune est dynamique ! Les associations sont nombreuses et proposent toutes sortes d'activités aussi bien culturelles que sportives ou artistiques, mais également solidaires. Alors, la commune soutient chacune d'elles.

L'année 2019 nous offre déjà des perspectives d'évolution et certains projets n'ont plus qu'à se concrétiser après des mois d'élaboration.

Enfin, sachez que l'équipe municipale et moi-même sommes riches de cette énergie qui émane de notre collaboration et que nous allons continuer, chaque jour, de cette nouvelle année à travailler à vous satisfaire.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer un agréable moment en compagnie de ceux qui vous sont chers à l'occasion des fêtes de fin d'année et vous souhaite la plus belle année 2019 sur notre commune. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que notre commune reste le foyer chaleureux que vous connaissez.

Persuadé que votre volonté associée à la nôtre, nous permettra de poursuivre notre route ensemble vers des avènements heureux.

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à vous tous !

Stéphane ROUSSEAU

Maire de Saint-Hilaire-de-Court

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Suite à la nouvelle réforme des rythmes scolaires, les communes avaient le choix de repasser à 4 jours ou de rester à 4,5 jours.

La commune de Saint-Hilaire-de-Court en lien avec le corps enseignant ont décidé de revenir à la semaine de 4 jours.

Une réorganisation au niveau des plannings des agents communaux ainsi que des emplois du temps du corps enseignant fût nécessaire.

Les nouveaux horaires sont donc de 8h45 à 12h00 puis de 13h30 à 16h15, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le mardi de 16h15 à 17h15 sont maintenues les activités périscolaires, gérées entièrement par la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et financées par la commune de Saint-Hilaire-de-Court.

A savoir que la municipalité a fait le choix de maintenir ces activités afin de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités sportives, culturelles ou manuelles.

Les activités sont animées par des intervenants de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et reviennent à environ 2 500 € par an pour les enfants du CP au CM2.

En ce qui concerne la garderie non payante la première heure (de 16h15 à 17h15), la municipalité a également fait le choix de la conserver afin de permettre aux familles ayant un enfant en maternelle et un en élémentaire de récupérer les deux en même temps sans coût supplémentaire.

Pour rappel le ticket de garderie est de 1,83 € pour le matin ou le soir et 3,05 € pour le matin et soir (de 7h30 à 8h30 - de 17h15 à 18h30).

RÉTROSPECTIVE

ANNÉE 2018



Repas des anciens le 20 janvier 2018, 58 personnes présentes dans une ambiance conviviale.



Le 11 novembre 2018 a eu lieu le centenaire de la Guerre 1914-1918. A cette occasion les élèves de la classe de Sophie HOVASSE-MION ont préparé une exposition affichée durant 15 jours en mairie.

Incident au cimetière en manipulant un engin pour entretenir son intérieur, les réparations ont été effectuées par l'entreprise PETIOT ET FILS pour un montant De 1 800 €.



Balayage des voiries de la commune par un prestataire extérieur commandité par la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry pour un montant total de 456 €.



Grace à la mobilisation pour le Téléthon des 8 et 9 décembre les associations du Foyer Rural, de Louisiana Country Dancers, Le Foot, Le Triathlon Vierzon, l'école buissonnière et la municipalité ont récolté 2.050 €.



LES TRAVAUX

Les débitmètres

Le SIAEP, syndicat d'eau regroupant les communes de Saint-Hilaire-de-Court et Méreau a financé l'installation de débitmètres aux entrées et sorties de Saint-Hilaire sur le réseau de distribution d'eau potable.

Cette opération réalisée également sur Méreau permet désormais de contrôler avec précision les consommations d'eau et de localiser d'éventuelles fuites sur le réseau de distribution.

Lors de l'installation d'un débitmètre près de l'ancien cimetière, l'alimentation en eau de celui-ci a été réalisée.



Renouvellement du matériel d'entretien des espaces verts

Après le remplacement du tracteur l'année dernière, nous avons dû poursuivre le renouvellement du matériel.

Tout d'abord celui de notre tondeuse qui a rendu l'âme en début d'année.

Le microtracteur acquis il y a 11 ans devenait coûteux en entretien et ne possédait pas les équipements de sécurité dont doit être équipé le matériel professionnel.

L'achat d'une tondeuse autoportée avait été budgété cette année.

Quant au broyeur en notre possession depuis une trentaine d'années, devant lui aussi être régulièrement réparé et devenu dangereux à l'usage, décision fut prise courant juillet d'investir dans un broyeur neuf.



Tondeuse HONDA
Ets l'Atelier – Fabien WILK
1935.00€ TTC (fonds propres)



Tondeuse Autoportée ISEKI 22CV
Plateau de coupe 122 cm
Ets JAMO :
15408.00 € TTC (emprunt)



Broyeur GYRAX largeur 1.80m
Ets BERTHELIN & Fils
10898.4 € TTC (emprunt)

L'état des toilettes de l'école Germaine Tillion nécessitait une réfection complète afin d'être aux normes d'accessibilités aux handicapés, mais aussi pour le confort de nos enfants.

Le montant total de l'opération s'élève à 15 300,67 € TTC, subventionnée par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 35 %.

Menuiserie : SAS NAIL **Maçonnerie** : PETIOT & FILS

Électricité : SARL ARTEC **Plomberie** : EURL PLOMBERIE René LAURENT



Ralentisseur route de Saint Georges

Afin de limiter la vitesse en sortie et en entrée de bourg, la décision de créer un ralentisseur a été votée cette année par le Conseil municipal. En effet les mesures de vitesses relevées sur cette partie de voirie nécessitaient un aménagement.

Celui-ci est identique au plateau de la route des maisons rouges.

Travaux effectués par l'entreprise SETEC. Montant : 11 192.51 € TTC.

Subventions :

Conseil Départemental du Cher au titre des amendes de police : 4 471.4 €

DETR : 2683.00 €



INTERNET ET VOUS

Nous le savons, malgré les efforts déployés depuis plusieurs années par la commune, en partenariat avec la Communauté de Communes et Le Syndicat Départemental, aujourd'hui Berry Numérique (il a changé de nom à plusieurs reprises ces dernières années en fonction de l'adhésion ou le retrait de départements voisins), la qualité de la couverture internet sur Saint-Hilaire-de-Court ne répond pas aux besoins de la population et celle des opérateurs, malgré Ozone dont on attendait beaucoup mieux, n'est pas au rendez-vous.

Que ce soit commercialement comme techniquement, certains abonnés sont ou ont été privés de réseau pour des durées variables mais qui peuvent atteindre plusieurs semaines. Ce qui est intolérable compte tenu de la dématérialisation administrative en cours dans tous les domaines, personnels ou professionnels, de la vie courante.

Les motifs de cette situation sont multiples. À commencer la privatisation du secteur des télécommunications qui conduit à une concurrence exacerbée sur les parties rentables (les métropoles et les territoires à haute densité de population) au détriment de l'aménagement du territoire dans les territoires ruraux et son corolaire : le sous équipement en infrastructures. L'exemple du déploiement de la fibre optique est à cet égard démonstratif. Dans notre département, les villes de Bourges et de Vierzon, là où se concentre le plus la population, sont ou vont être câblées en fibre optique par l'opérateur Orange. Quid des autres zones et de notre territoire ??

LE TRÈS HAUT DÉBIT MALGRÉ TOUT

Est-ce un handicap pour l'avenir de notre commune et ses habitants ? Ce le serait si aucune solution n'était apportée à la situation dramatique du réseau internet actuel, ce qui ne devrait pas être le cas puisque nous avons agi en conséquence.

Depuis l'arrivée d'Ozone par la voie filaire du réseau téléphonique en mai 2015, d'autres solutions sont désormais proposées par Orange, pour disposer d'un réseau performant, avec la possibilité pour les autres opérateurs de s'y implanter comme fournisseurs d'accès.

Cette solution, qui devrait voir le jour dans les 15 mois à venir, a été rendue possible grâce à l'écoute et à l'engagement du président de la Communauté de communes et de sa vice-présidente en charge des nouvelles technologies, ainsi que celui de notre Conseil municipal qui s'est engagé à participer au financement de cette opération.

Celle ci, au regard de l'existant, a le mérite de permettre la fourniture d'un accès internet à Très Haut Débit au cœur du village (à partir de 30 mégas bits et au dessus). Pour y parvenir, une fibre optique sera déployée depuis le central téléphonique de Vierzon jusqu'à Saint-Hilaire-de-Court et, via un équipement spécifique, le réseau sera distribué par le moyen des lignes téléphoniques filaires existantes. Cette solution offre l'avantage, outre celle d' "Orange" qui nous propose au moins 60 mégas, de l'accessibilité possible des autres grands FAI nationaux (Free, Sfr, ect) s'ils le jugent nécessaire.

Un débit très largement suffisant et pour longtemps encore, y compris dans les endroits les plus éloignés du village disposant d'une ligne de téléphonie fixe qui disposeront, dans le cas d'un débit initial de 60 Mégas bits, d'environ 6 à 8 Mégas, pour couvrir toutes les applications domestiques, de la simple téléphonie fixe numérique à la télévision par internet en passant par les téléchargements vidéos et la domotique. Ce que "Ozone", limité à 8 mégas d'origine, sans possibilité de montée en débit par ce système, ne pouvait permettre.

Diagnostic de notre réseau d'assainissement

Depuis plusieurs semaines à la demande de la municipalité, la société Véolia effectue divers contrôles sur notre réseau d'assainissement.

Selon les quartiers concernés, deux méthodes sont utilisées.

Un test au colorant qui permet de vérifier l'écoulement des eaux usées de l'habitation vers la canalisation requise reliée à la station.

Cette opération s'effectue après une prise de rendez-vous avec l'accord du propriétaire et en présence de celui-ci, elle a pour but de mettre en évidence si des eaux sales (lessive, WC, etc.) sont rejetées dans le réseau d'eau de pluie. Plusieurs contrôles démontrent ce manquement aux normes sur notre village. Après le Passage des agents de Véolia, un rapport officiel est remis aux propriétaires (valable 2 ans pour une vente). Pour les personnes n'ayant pas repris contact pour prendre rendez-vous, un courrier de relance sera prochainement envoyé. Ou bien un test à la fumée réalisé sur l'espace public qui consiste à vérifier le raccordement de l'évacuation des eaux pluviales des particuliers dans le réseau correspondant (Gouttières ou grilles de récupération des eaux de pluies). Lors de ce contrôle, certains riverains ont eu le désagrément de découvrir leur domicile envahi par les fumées à leur retour, nous regrettons de n'avoir pu communiquer à temps et présentons toutes nos excuses aux personnes concernées.

Pour information, nos eaux usées sont envoyées à la station d'épuration de Vierzon via le poste de refoulement situé à droite du terrain de foot. Chaque m³ qui y transite est bien entendu comptabilisé. Les eaux de pluie des St Courtins mal raccordés s'ajoutent aux eaux sales et augmentent de façon très importante les couts de traitement des eaux usées.

Pour exemple, cette année au mois de janvier il a beaucoup plu, 7 566 m³ ont été facturés par REAVIE. En octobre, très peu de précipitations et seulement 1 404 m³ furent refoulés. Dans ces 2 différents types de contrôles, de nombreuses non-conformités sont mentionnées sur les rapports fournis par Véolia.



Contrôle des raccordements au test de fumée au lotissement des Maisons Rouges

INFORMATIONS DIVERSES

Collecte des ordures ménagères :

Le premier mardi de janvier 2019 tombant le 1er janvier, la collecte des ordures se fera donc le jeudi 3 janvier 2019.

Nouvelle activité dans le village :

L'association
YOGAPOTENTILLE
Loi du 1er juillet 1901 - RNA n°W183001706

vous propose des cours de

YOGA

à

SAINT-HILAIRE-DE-COURT



*Jour et horaire à définir
en fonction de vos demandes*

Renseignements et inscriptions :

Michaëlle : 06.33.83.43.34
michag@orange.fr

YOGA TRADITIONNEL ACCESSIBLE

IPNS



État civil :

Naissances :

SAUDRAIS Maël, Gilles le 12 mars 2018,
CHAPELOTTE Mïa, Monique, Sylvie le 29 mars 2018,
DREUX Lyana le 1er novembre 2018.

Mariage :

LANICOT Lionel et BERNIER Valérie Cécile le 23 juin 2018.

Décès :

VILA Claude, Angèle veuve CHAPRON le 5 mai 2018,
TIVRIER Pierre , Jean, Noël le 7 novembre 2018.

MESSAGE DE LA GENDARMERIE AU SUJET DE LA DÉLINQUANCE

En cette période de fin d'année qui débute, vous pouvez être sollicités par des agents de différents corps de métiers comme les postiers, les pompiers, les éboueurs ou encore des représentants d'associations pour la vente de calendriers. Et de petits malins en profitent, attention aux faux démarcheurs ! Si certaines catégories bénéficient d'autorisations pour les démarchages ou vente de calendriers, d'autres opèrent en toute illégalité et n'hésitent pas à utiliser une fausse qualité d'agent EDF, d'agent de La Poste, éboueur, voire même de policier ou de gendarme.

Leur objectif peut être multiple : escroquer une personne vulnérable en lui vendant un service ou un bien dont elle n'a pas besoin, voler par ruse une personne vulnérable à son domicile en détournant son attention, ou encore repérer votre habitation en vue d'un cambriolage possible.

Comment se protéger ?

- Ne les laissez pas rentrer dans votre domicile (même s'il fait froid dehors), laissez ces personnes à l'extérieur et restez vous-même sur le seuil de votre habitation pour les empêcher d'entrer,
- Ne vous fiez pas à leur tenue ; ils ont pu récupérer un uniforme ou un vêtement professionnel. Vérifiez en revanche qu'ils détiennent une autorisation de démarchage et une carte professionnelle justifiant leur qualité. Les véritables agents EDF ou de La Poste – et encore plus les Gendarmes et Policiers – détiennent ce type de carte professionnelle,
- Vous connaissez bien votre facteur : si vous voyez un autre postier sonner à votre porte pour vendre un calendrier, demandez-vous si vous avez affaire à la bonne personne,
- Un reçu doit vous être fourni en plus du calendrier notamment pour les pompiers,
- Lorsque vous vous éloignez de la porte, laissez un loquet ou un entre baillleur pour éviter que la personne ou son complice ne pénètre chez vous à votre insu. A défaut, laissez la porte fermée le temps de vous absenter pour aller chercher de la monnaie,
- Ne donnez aucune information aux démarcheurs sur votre mode de vie (je vis seul ou je m'absente tous les week-end par exemple),
- Attention, les faux vendeurs peuvent même envoyer des enfants pour vous attendrir !

Quel réflexe face à cette situation ?

- Signaler tout fait de démarchage à votre domicile ou dans votre quartier en **composant le 17** s'il est en cours ou récent, ou en contactant directement la brigade ou votre gendarme correspondant si vous l'apprenez a posteriori,
- Notez si possible l'immatriculation du véhicule utilisé, et précisez si possible la description des auteurs.

La sécurité est l'affaire de tous.

ACTIVITÉS ENFANCE ET JEUNESSE



Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes tout au long de l'année.

LE CENTRE DE LOISIRS a accueilli cette année plus de 180 enfants différents, entre les mercredis, les petites et les grandes vacances. Ils ont participé à différentes activités :

Les Mercredis : jardinage, cuisine, activités manuelles, jeux de société, bricolage, couture, sortie au marché de Noël de Vierzon, rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD de Graçay, ...

Petites Vacances : sortie au parc Astérix, semaines à thèmes, bowling, défilé d'Halloween, participation au carnaval intercommunal, cinéma, Laser Game, Défiland, et divers sports (Kin Ball, Ultimate, Tchoukball, tennis, football, ...)

Grandes Vacances : les camps équitation, un camp sports et nature, un camp 14-17 ans sur la côte atlantique, une semaine sportive pour les préados, un spectacle des enfants et des animateurs du centre, des sorties hebdomadaires à la piscine de Graçay et diverses activités proposées par l'équipe d'animation, du sport : tir à l'arc, handball, tennis de table, des semaines à thèmes (l'art et l'histoire, les jeux d'antan, les robinsons, ...)

SÉJOUR AUX SPORTS D'HIVER 2019

(Dès la 6^e jusqu'à 17 ans)

Le séjour aux sports d'hiver aura lieu du 11 au 15 février 2019 dans le massif central, au Lioran (Super-Lioran). **23 jeunes** profiteront de ce séjour, pour la somme de 165,00 € (Acompte de 60,00 € à l'inscription)

Présentation du séjour et préinscriptions :

Vendredi 7 décembre 2018 à 19h00

Au centre de loisirs, à Genouilly

Possibilité de faire du snowboard (à préciser lors de l'inscription).

Minimum 8 jeunes.



L'ESPACE JEUNES est ouvert aux jeunes dès la 6^e jusqu'à 17 ans (moyennant une adhésion annuelle de 20 €). Il est ouvert tous les mercredis de 16h00 à 18h00 et tous les vendredis de 18h30 à 20h30. Plus de 50 jeunes sont inscrits et le fréquentent régulièrement à tour de rôle.

Depuis le 6 novembre, le service met en place un « *accueil jeunes itinérant* » les mardis soirs, pendant une heure (de 17h30 à 18h30). Cet accueil fonctionnera par période :

Du 6 novembre au 18 décembre 2018 : Méry sur Cher (salle associative),

Du 8 janvier au 5 février 2019 : St Georges sur la Prée (salles associatives),

Du 26 février au 2 avril 2019 : St Hilaire de Court (Centre intercommunal salle Jacques Brel).

Actions réalisées en 2018 : séjour au ski, séjour été, sorties au parc Astérix, après-midi sportif, journée sportive au gymnase, participation au carnaval (maquillage), sorties Bowling – laser game, soirées à thème, sortie cinéma, tournoi de Mōlkky (jeunes / équipe d'animation).



A venir en fin d'année : Marché de Noël de Vierzon, bowling et jeux en fête le 19 décembre. Soirée conviviale autour d'un repas partagé le vendredi 21 décembre pour les jeunes adhérents de « l'espace jeunes ».

Contacts

Service enfance et jeunesse

02 48 52 96 41

www.cc-vierzon.fr

Centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Facebook : [mathieuespacejeunes](#) et [nicolasespacejeunes](#)



Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry

La communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry est engagée depuis mars 2018 dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H) qui couvrira l'intégralité du périmètre de la Communauté de communes.

Le lancement de cette démarche est l'occasion de définir avec les habitants du territoire un projet global d'aménagement et de développement à l'horizon des 15 prochaines années et de fixer des règles générales d'utilisation du sol et de construction sur l'ensemble des communes.

Plusieurs étapes vont rythmer la réflexion et l'élaboration du PLUiH : la première phase porte sur le diagnostic complet du territoire. Le bureau d'études ALTEREO accompagnera la communauté de communes tout au long de cette démarche.

La construction de ce projet de territoire PLUiH concerne tous les acteurs du territoire : habitants, entreprises, associations, agriculteurs, etc.

La concertation et la consultation continue du public permettront au plus grand nombre de pouvoir donner son avis. L'information sera transmise et partagée de la manière suivante :

- Des articles seront publiés dans les bulletins communaux et intercommunaux,
- Un registre est mis à disposition dans chaque mairie et dans les locaux de la Communauté de communes,
- Des questionnaires sur plusieurs thématiques seront mis en ligne sur les sites internet,
- Des réunions publiques seront organisées,
- Une adresse courriel dédiée au PLUi est mise en service. Pour toute question ou proposition d'idées, vous pouvez nous écrire à contact-pluih@cc-vierzon.fr

Une première réunion d'information
conviant tous les agriculteurs du territoire
sera organisée le
23 janvier 2019 à 17h00
la salle des fêtes de Genouilly.

JBO tattoo

778107462 Sur RDV

L'ATELIER

Cycles et Motoculture
de plaisance

Réparation - Location - Vente

Fabien Wilk
06 78 98 54 37
02 48 51 66 46

27 Av. du 14 juillet
18100 Vierzon
fabien.wilk@orange.fr

www.atelier-vierzon.com

Salon de coiffure

Laurence ARCHAMBAULT

Masculin - Féminin - Junior
du Lundi au Vendredi de 9h à 12h00
et de 14h00 à 18h30 sauf le Mercredi
le Samedi de 8h00 à 17h00

02.48.71.19.11

Rue Jacques Brel
18100 SAINT HILAIRE DE COURT

Un Moment d'Harmonie

Dévoilez votre beauté...

Centre Communal, Rue Jacques Brel
18100 SAINT HILAIRE DE COURT
Tél. : 02 48 53 82 42 - Tél. : 06 20 56 71 52
@unmomentdharmonie

Chambre d'hôte de la Junchère

Claudine BAERT

claudine.baert@orange.fr
02 48 75 33 86 - 02 48 75 49 65
06 79 88 28 80 - 06 81 33 56 93
18100 SAINT-HILAIRE DE COURT

Chambre d'hôte
de charme
bas de gamme

Entreprise de peinture Pierre Gaudon

Intérieur & extérieur
Papier peints
Revêtement de sols
Ravalement de façade
Vitrerie

9, rue des Maisons-Rouges 18100 Saint Hilaire-de-Court
Tél. 02 48 71 96 84 - 06 64 38 96 84

GAUTHIER Claude

BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Itinérante

le vendredi après-midi

02.48.52.21.60

MASSAY

M. TAUVY Ludovic

**BOULANGERIE
itinérante**

du Mardi au Dimanche

02.48.51.71.79

LURY SUR ARNON